

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Les miasmes du Pays... G. A. DESCHAMPS
Le F.: Flachon.—Dans la galerie.
Leur esprit d'entreprise... Pierre MANCE
Importante allocation du pape.
La décadence anglaise... L. HACAULT
Nos 92 francs-maçons — L'abbé Lemire n'est pas cléricale. — Ce que vaut la parole de Godfroy Langlois
Le roi Georges V et la Maçonnerie... LUMEN
Pauvres aveugles... J. P. LEFRANC
La gratuité des livres scolaires. — Pie X et le salut de la France. — Littérature m...
Le martyr Ferrer.
Entrepreneur... JUSTIN
De succès en succès (La Caisse Populaire de Lévis)—Les jeunes chinois.—
Un bon coup de filet... Jean BOURGEY
Une réponse aux dénigreur.
A nos nouveaux lecteurs.
Mgr Cloutier et les amusements mondains.—
M. Desjardins fondateur des Caisses Populaires.
Le général de Charette et le drapeau du Sacré-Coeur... Louis COLIN
Les Caisses Populaires (Une lettre de Mgr Bégin.)—La tristesse de Pie X.)
En Passant : (Mariages mixtes ; On veut salir le prêtre ; La famille Rothschild, etc.)

Bonne, heureuse et sainte année, à tous nos lecteurs, à nos dévoués collaborateurs et à tous les amis de notre journal !

Les miasmes du "Pays"

Ça grouille, mais ça grouille sérieusement dans la mare du Pays. On sent que les êtres qui pataugent dans cette fange sont loin d'être à l'aise.
La lumière que les journaux catholiques de la province projette sur leurs agissements les rend fous. Cela me fait penser au marais qu'il y a derrière la grange, chez nous. Sitôt qu'on le longe, en été, vite, grenouilles, têtards et autres petits êtres encore plus laids et plus dégoutants de culbuter tête première dans la boue en brouillant l'eau qui la recouvre.
Nos petite reptiles de la loge font de même. Pour cacher un peu leur jeu, ils soulèvent le plus de boue possible, la projettent de tous côtés, qui sur le "mouton national", qui sur ceux qui dénoncent un livre pervers comme l'histoire de la littérature française de Lanson, qui sur les journaux catholiques, qui sur les étudiants de l'Université de Québec coupables d'avoir dit franchement et fièrement qu'ils sont et qu'ils entendent rester des "fils soumis et obéissants de l'Eglise catholique."
Oh ! s'ils se déclaraient fils de la loge et les adeptes "soumis et obéissants" de la confrérie du triangle, ce ne serait pas la même chose. Tous nos avortons des loges n'auraient pas assez de "batteries d'allégresse" et le Pays malgré ses huit pages n'aurait pas assez de colonnes pour célébrer "l'indépendance d'esprit, la force de caractère" et le sens personnel de ces jeunes "gens".
Mais, pensez donc, être soumis à

l'Eglise ! c'est le renversement de toutes les espérances des renégats de la loge. Aussi, faut-il voir comme elle trépigne, la feuille révolutionnaire, quand il est question d'obéissance. A la voir vous diriez une mégère. Elle crie à l'obéissance passive, au ramollissement de gens qui ne savent plus penser par eux-mêmes et qui n'ont plus de force de caractère.
Tout doux, Pays ; cela serait vrai s'il s'agissait d'obéissance maçonnique, mais vous oubliez que ceux que vous attaquez sont catholiques. Je ne vois pas bien en quoi l'obéissance à l'Eglise fait de vous des êtres passifs. Tous ceux qui font des œuvres chez nous, et ils sont d'un bout plus nombreux que chez vous, ne sont pas des êtres passifs à ce que je crois et cependant ils pratiquent l'obéissance et la soumission.
Je ne vois pas non plus que pratiquer le bien, éviter le mal soit quelque chose de ramollissant, quelque chose qui enlève la force de caractère. Jus qu'ici, il me semble pourtant que le bon sens et l'expérience ont prouvé le contraire. Mais que voulez-vous, le Pays, vous a à tout bout de champ, de ces crises d'ignorance crasse et volontaire. Et rien de plus difficile à gratter que cette croûte d'ignorance-là.
Vraiment on paraît ignorer au Pays que reconnaître la vérité et tendre vers le bien ce n'est pas renoncer à sa liberté. Mais, bonjour ! depuis quand, pour être libre, faut-il pouvoir soutenir que deux et deux font treize ? Depuis quand, pour être libre, faut-il envoyer au diable toutes les lois divines et humaines.
Que le Pays apprenne donc une bonne fois pour toutes qu'on peut vouloir par soi-même tout en étant soumis à l'autorité légitime et que la citation qu'il fait de quelques paroles de Mgr Péchenard prouve tout le contraire de ce qu'il entend lui faire prouver, car l'éminent évêque de Soissons, réclame l'obéissance avec la nécessité de "s'exercer à vouloir par soi-même."
Et puis, que le Pays ne vienne donc pas à tout moment nous jeter par la tête la force de caractère et la supériorité des Anglais sur nous.
Si les Anglais sont si forts que cela, s'ils nous sont tellement supérieurs, comment se fait-il qu'ils disparaissent devant les nôtres dans les Cantons de l'Est, comment se fait-il que les "habitants" de la Beauce achètent et paient comptant les belles terres des Anglais aux environs de Sherbrooke ?
Si les Anglais sont si forts que cela, pourquoi les nôtres sont-ils en train de les faire reculer dans le nord d'Ontario ? pourquoi une Compagnie exclusivement canadienne-française trouve-t-elle moyen d'exploiter de vastes forêts, d'en tirer des milliers de tonnes de pulpe et de prospérer en dépit de

la lutte sauvage qu'on lui a faite ?
Comment et pourquoi tout cela ? Ce n'est sûrement pas le Pays qui osera nous le dire, pas plus qu'il ne dira qu'un des nôtres a donné \$90,000 au séminaire de Chicoutimi, car, pour mériter les éloges du Pays il faut sentir l'Anglais ou le hobereau de loge.
La feuille radicale à tout cela préférera publier les incontinences épistolaires du sénateur Legris ou "la vengeance de Nayima." La fête de Noël elle-même ne trouve pas grâce devant lui. Il faut qu'il la souille par deux contes platement écrits.
L'un est une polissonnerie dans laquelle on rapporte les truculences, les débauches et l'immoralité de la vie des chantiers. Cela n'a aucun rapport avec la belle fête chrétienne que nous aimons tant voir revenir. L'autre est une criailerie destinée à ridiculiser la crèche de Noël, la dévotion et la charité.
Voilà ce que Noël inspire au Pays. Vous voyez la hauteur des sentiments religieux qui règnent dans cette boutique-là.
Il y en aurait encore long à dire et de belles, au sujet des mensonges et des calomnies du Pays, mais le temps s'en va, laissons cela de côté.
Toutefois, avant de terminer, notons un aveu du Pays. A propos de bibliothèque publique à Montréal il admet que les Juifs et les libres penseurs de l'endroit sont une bande de "quêteurs" ou de voleurs, en tout cas des gens qui ne peuvent pas faire grand chose à leurs dépens.
— Comment cela, dira-t-on ?
— Je n'ai pas le temps de l'expliquer.
Ce sera pour la semaine prochaine. En attendant, lecteur, je te souhaite d'arriver sans encombre à l'an 1912.
G. A. DESCHAMPS

LE F.: FLACHON

Sous le titre très significatif et très décoratif dans l'espèce, le Cochon de la "Lanterne", la Franc-Maçonnerie démasquée nous apprend que Flachon faisait naturellement partie de la congrégation des FF.: Trois Points.
"La Lanterne", écrit notre confrère, est le plus maçonnique des journaux de Paris ; Flachon y travaillait en collaboration avec les FF.: Millerand, Viviani, Rouanet, Adrien Weber, Vallé, feu Berteaux, Massé, Doumergue, Puech, Klotz, Augagueur, René Renoult, le vieux loupveteau Steeg, etc., etc.. La Veuve Hiram est dans les larmes et le Temple dans la désolation. Gémissons !"
Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Leur esprit d'entreprise

On lit dans la Presse :
"Deux marchands israélites de la rue Notre-Dame-Ouest ont été condamnés par le recorder Dupuis à \$5.00 d'amende ou 15 jours de prison pour avoir sollicité des clients en dehors de leurs établissements."
Ou a là une des principales causes du succès phénoménal des Juifs dans le commerce, la clef de leur esprit d'entreprise.
Le Juif en opérant en marge de la loi quand cela peut faire son affaire se place dans une position souvent fort avantageuse qui lui permet de prendre avantage sur ses concurrents.
Le Pays qui nous vante en toute occasion les qualités d'hommes d'affaires des Juifs et leur esprit d'entreprise ne nous parle jamais de leurs petits procédés.
On connaît l'histoire du fameux Rothschild qui s'enrichit par un coup de crasse au temps de Napoléon.
Les Juifs talmudistes sont de tous les Juifs les plus à redouter.
Le Talmud en effet leur fait une morale aussi facile pour eux, qu'elle est dangereuse pour les chrétiens.
Tout leur est permis à l'égard des goyim, des non juifs.
Nous savons qu'il existe depuis quelques années parmi les Juifs un courant anti-talmudique. Mais si nous sommes bien informés les juifs qui nous viennent d'Europe seraient talmudistes.
Le Pays et son directeur en particulier qui fraternise avec les Juifs pourrait sans doute nous renseigner là-dessus.
C'est très important à savoir. Les Juifs de la finance ne sont-ils pas en passe de devenir les maîtres véritables de l'Amérique comme le proclamait un journal hébreu il n'y a pas dix jours.
PIERRE MANCE.

Dans la galerie

André Theuriet mérite bien une large place dans la galerie des grands hommes du Pays.
Quelques uns de ses romans sont de véritables guides de séduction pour la jeunesse.
Theuriet, et c'est peut-être ce qui le rend le plus sympathique aux écrivains de l'école du Pays, s'est toujours complu dans ses romans à représenter ses personnages les plus vilains et ses mégères les plus odieuses comme des gens dévots, des cléricaux.
Déjà plusieurs économistes d'Europe après avoir étudié notre système de Caisses Populaires ont commencé à l'adopter comme perfectionnement aux systèmes européens.

Importante Allocution du Pape

Au deuxième consistoire

"Je vous remercie, monsieur le Cardinal, des remerciements qu'au nom de vos confrères et au vôtre vous m'avez exprimés pour la haute dignité, à laquelle vous avez été élevés. Je ne puis que vous manifester le contentement que j'éprouve d'avoir appelé à faire partie du Collège apostolique des prélats éminents dont je connais bien les hautes qualités de piété, de zèle et de doctrine, des prélats qui, dans leurs fonctions diverses, ont rendu des services remarquables à l'Eglise, tous recommandables pour le dévouement illimité qu'ils professent à l'égard de ce Saint-Siège apostolique.

"Je vous félicite, par conséquent, mes Fils bien-aimés, non seulement pour la pourpre sacrée dont vous avez été revêtus, mais bien davantage pour les nouveaux mérites que vous acquérez en prêtant votre concours au Vicaire de Jésus-Christ pour le gouvernement de l'Eglise parmi tant de nécessités qui se font aujourd'hui sentir plus vivement, vu les très graves conditions des temps et les incessants et furieux assauts auxquels le pontificat romain est en butte de la part de ses ennemis. Car, j'en suis certain, vous êtes tous persuadés que votre nouvelle dignité exigera de vous des sacrifices; et, à ce propos, je n'ai pas besoin de vous répéter la réponse que — nous l'avons lue dans l'évangile de ce matin — le divin Rédempteur fit aux deux disciples de Jean-Baptiste qui lui demandaient où il habitait : "Venez et voyez, Venite et videte." Vous connaissez, en effet, et la demeure et les conditions douloureuses du Vicaire de Jésus-Christ. Si je rappelle ces réalités, ce n'est point pour provoquer votre compassion envers moi, mais pour vous confirmer dans la persuasion que, spécialement de nos jours, la pourpre sacrée est un symbole de douleur, de peine et de sacrifice poussé, s'il en était besoin pour le triomphe de la vérité et de la justice, jusqu'à l'effusion du sang. Ne vous en troublez point cependant, puisque le Christ nous a prêté que son Eglise serait persécutée, et ce doit être pour nous une gloire de porter les stigmates de notre divin Rédempteur : "Si le monde vous hait" dit Jésus-Christ, sachez qu'il m'a haï avant vous."

"Rappelez-vous la parole qu'il vous a dite : "Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi." Si me persecuti sunt et vos persequentur. Dans ce monde, vous serez sous le pressoir. "Pressuram habebitis." Mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. "Ego vici mundum." Cette victoire nous est garantie par la parole même du Christ qui regarde et protège l'Eglise, son épouse, et qui lui répète les paroles d'Isaïe : "Les peuples et les royaumes qui ne l'ont point servie périront. "Gens et regnum quod non servierit tibi peribit." Mais tu ne finiras qu'avec la fin du monde. "Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi."

"Du reste, même dans la tribulation, les consolations ne vous feront point défaut, vous aurez toujours celle que l'on éprouve à faire le bien, à accomplir son devoir, et la plus haute de toutes, qui consiste à souffrir avec le Christ, sûrs d'être prédestinés à la récompense éternelle par votre ressemblance avec le Fils de Dieu."

Ici le Pape commença à s'adresser directement aux cardinaux. Il parla d'abord aux cardinaux qui vivent à Rome :

"Consolez-vous donc, Fils bien-aimés qui avez jusqu'ici travaillé près

de moi, témoins séculaires de mes joies et de mes amertumes, et recevez des mains du Seigneur, pour votre grand réconfort et pour le mien, ces démonstrations d'allégresse que vous avez reçues de vos compatriotes, de vos amis et compagnons de travail. Au milieu des fonctions délicates que vous devez remplir, trouvez votre soutien dans la pensée de la récompense qui vous attend pour les services importants que vous continuez à rendre à l'Eglise dans l'avenir."

Puis le Pape s'adresse aux cardinaux Bourne (anglais) et Van Rossum (hollandais) :

"Consolez-vous, Fils bien-aimés d'Angleterre et de Hollande, parce que dans la sainte joie de vos compatriotes pour votre élévation au cardinalat s'est manifestée la vive foi dont les catholiques de vos pays sont animés. Votre cœur, comme le mien, s'ouvre à la chère espérance que leur influence influera sur l'heureux retour de tous les autres au sein de l'Eglise."

Pie X s'adresse ensuite aux cardinaux américains :

"Cette espérance me sourit avec une extrême douceur en votre présence, à vous qui arrivez de la lointaine Amérique. L'enthousiasme avec lequel fut accueillie la pourpre sacrée, vos élévations à la pourpre sacrée, les démonstrations que vous ont faites toutes les classes de la société, les acclamations accompagnées de bénédictions, de souhaits et d'affectueuses salutations à votre départ de New-York et de Boston, et finalement votre voyage triomphal sur l'Océan, protégés par la bannière papale, me donnent, non seulement l'espérance, mais la certitude que le Seigneur, à votre retour, multipliera les fruits de votre apostolat, et que sur cette terre hospitalière qui accueille tous les peuples du monde et qui, par la liberté bien comprise, pourvoit au bien universel, le Seigneur régnera et que sa gloire resplendira sur elle. "Super te glorietur Dominus et gloria ejus in te videbitur."

Le Pape parla enfin aux cardinaux français, avec quelle force, quelle bonté, quelle élévation, on va le voir :

"Que vous dirais-je à vous, maintenant, chers Fils de France, qui gémissiez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le monde presque entier et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais.

"Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répètera : "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ?" et sur sa réponse : "Qui es-tu, Seigneur ?" la voix répliquera : "Je suis Jésus, que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même." Et elle, tremblante et étonnée, dira : "Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?" Et lui : "Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de

notre alliance et va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre."

"C'est en formulant ce vœu si doux que je vous accorde la bénédiction apostolique, à vous bien-aimés Fils, au clergé et au peuple de vos diocèses, à vos communautés religieuses, aux chers fidèles qui ont orné de leur présence cette cérémonie, à vos parents et aux leurs et que cette bénédiction soit pour tous la source des grâces choisies et des plus suaves consolations ; *Benedictio Dei*, etc."

La décadence anglaise

Montesquieu, que je suis loin de recommander, du reste, a fait un livre célèbre : *Grandeur et décadence des Romains*. On s'occupe beaucoup en Angleterre d'étudier les signes de la décadence britannique. Depuis quelque temps des observateurs peu suspects d'hostilité ont fourni, sur ce sujet, des pages frappantes.

Je tiens à dire entre parenthèses que je me crois à l'abri du soupçon d'antipathie de race. Belge de naissance, je descends d'un paysan de Normandie qui, fuyant la Révolution maçonnique, se réfugia en Belgique. D'autre part, j'ai du sang anglais dans les veines, ma défunte mère étant une anglaise convertie qui dut elle aussi se réfugier en Belgique. A cette époque c'était en core en Angleterre un crime d'Etat de passer de l'Anglicanisme au Catholicisme. Ayant des parents, des amis en Angleterre, tout ce qui touche à l'ancienne "Ile des Saints" me tient au cœur autant que tout ce qui touche au Canada catholique-français.

Depuis vingt ans devenu Canadien j'ai conservé en Angleterre comme en France, en Belgique, de précieuses relations. D'autre part je crois posséder sur l'Histoire d'Angleterre et de France, depuis le XVI^e et le XVIII^e siècles, quelques notions qui me permettent de suivre dans ces deux pays le cours des événements. Aucun préjugé ne peut nuire, je l'espère, à mon impartialité électorale.

La race anglaise telle que le Christianisme l'avait faite m'est aussi chère que la race des Francs qui aiment le Christ. Sans partager le fétichisme de certains pour toutes les Institutions anglaises et spécialement pour le Parlementarisme tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, je n'ai aucun parti pris contre la Royauté moderne, ni même contre la Démocratie, dans laquelle la vieille et peu joyeuse Angleterre va bientôt entrer à pleines voiles, quand le Libéralisme régnant l'aura dotée du suffrage brutal universel : *one man, one vote*, en attendant le suffrage des femmes selon l'Evangile de Mme Panchurst.

Bien que la Royauté constitutionnelle semble devoir être alors plus ou moins mise en danger et que la Démocratie puisse un jour mener Albion beaucoup plus loin qu'elle n'y pense aujourd'hui, cependant, un fond d'optimisme me porte plutôt à espérer que l'Angleterre, où il reste encore tant de bon comme en France, saura parer aux dangers. Cet optimisme est particulièrement fondé sur le significatif et incontestable retour de nombreux e-

des meilleurs Anglais à la foi de leurs pères d'avant Henri VIII d'exécrable mémoire. L'expansion catholique, là-bas, est un signe consolant.

Cette parenthèse, un peu longue peut-être, me permet de passer sans autre transition aux indices graves que des Anglais, des protestants signalent aujourd'hui comme précurseurs, comme indicateurs de décadence.

Un personnage de l'Anglicanisme, le révérend doyen Inge, de la cathédrale protestante de St-Paul — et ce n'est pas un mince personnage ! — vient de se livrer, publiquement dans une conférence, dont le *Times* de Londres a cru devoir donner un compte rendu complet, à une étude des pronostiques et des symptômes de cette décadence.

Après avoir fait avec un rare bon sens, la satire inexorable du dogme du Progrès infini ou indéfini, irrésistible, inéluctable, nécessaire, voulu par le destin, en dépit de tous les reculs, — dogme moderne répandu par le Maçonnisme, — le doyen a déclaré qu'il voit la vieille Angleterre dans une très triste situation. Il a signalé notamment la dégénérescence morale et physique des classes populaires ouvrières.

Le fait est malheureusement vrai. Depuis plus de cinquante ans l'Angleterre n'a presque plus de paysans, l'agriculture ayant été impitoyablement sacrifiée à l'industrie, au commerce. Sous le règne des Cobden et des Robert Peel, les campagnes se vident de plus en plus, les trois quarts de la population, au moins, sont désormais massés dans les grandes villes et les centres industriels.

Ce qui reste de paysans émigre peu à peu dans toutes les colonies de l'Empire. Les *latifundia* s'étendent à vue d'œil comme en Italie sous la décadence romaine. Quand l'Angleterre n'aura plus de paysans elle n'aura plus de soldats, comme l'Empire romain obligé de recruter des légions de barbares. Pour faire face aux nécessités de son Empire mondial et de ses guerres petites ou grandes l'Angleterre n'aura plus qu'une race industrialisée, s'étiolant visiblement. Les grands centres ne sont pas, tout le monde le sait depuis des siècles, favorables au développement physique et moral ; au contraire ils tuent peu à peu la race. Le phénomène est universel et marque d'une façon frappante l'histoire de l'Humanité. Depuis Caïn jusqu'à nos jours les grandes villes sont homicides.

Le doyen anglican signale un autre fait non moins grave : c'est la guerre de classes, l'état d'hostilité patente des populations ouvrières plus ou moins déchristianisées, contre les classes riches ou aisées ; la guerre du travail contre le Capital, comme on dit aujourd'hui. Il constate, avec un légitime émoi, les ravages du socialisme, sous toutes ses formes, au sein des classes ouvrières. Il signale l'invasion lente mais certaine du pouvoir d'Etat par la Démocratie sociale. Il reproche à cette démocratie en marche vers le pouvoir, des actes trop fréquents de pillage commis contre ceux qui salarient l'ouvrier. Il dénonce les trop nombreuses grèves dirigées contre les

patrons — grèves injustes, violentes aussi ruineuses pour les ouvriers que pour les patrons.

C'est un commencement de guerre sociale et civile. L'industrie anglaise est en danger de crouler sous les coups redoublés des ouvriers égarés.

Voyant, non sans une patriotique appréhension le commerce éprouver les contre coups de cette guerre au capital, le doyen de St Paul prévoit le jour où la suprématie anglaise, en fait de commerce, passera d'Angleterre aux Etats-Unis. Mais ceux-ci étant atteints des mêmes symptômes morbides que présente l'Angleterre, notamment la guerre sociale du travail contre le capital, la suprématie commerciale pourra passer au Japon, même à la Chine. C'est le *péril jaune*, le péril économique le plus désastreux peut-être, à la langue, que l'invasion armée des pays des blancs par les jaunes *civilisés*, modernisés à l'européenne.

Tel est le résumé de la conférence du doyen anglais. Elle a produit en Angleterre une sensation profonde et particulièrement dans la presse impériale, radicale, libérale. On a opposé au prophète de malheur force statistiques rassurantes. On a vanté les progrès de l'Angleterre. On a célébré le haut degré de culture intellectuelle des masses ouvrières, grâce à la diffusion de l'Education populaire par les Ecoles publiques. L'on sait que depuis 1870 l'Etat ayant mis la main sur l'Ecole, celle-ci exerce, fatalement, sur les générations, une influence lamentable au point de vue religieux, moral et social. On a vanté l'humanitarisme croissant de la Chambre des Communes dans lesquelles la Démocratie va bientôt s'incarner. Bref, on a salué, avec enthousiasme l'avènement prochain de la Démocratie ouvrière sur les ruines de l'Aristocratie, de la Ploutocratie, du Capitalisme.

Le renversement de la puissance des Lords a été le prodrome de cet avènement.

Les Irlandais à qui l'on va donner un *Home Rule* quelconque pour s'en débarrasser, une bonne fois, se doutent ils qu'en fonçant sur les Lords avec le *brio* que l'on sait, ils ont aussi fait les affaires de la Démocratie sociale? Peut-être ont-ils prévu qu'ils démolissent ainsi, pour leur part, une des forces conservatrices de la vieille Angleterre et de l'Empire lui-même? Histoire de se venger des siècles d'oppression?...

Quoi qu'il en soit, le doyen de Saint Paul, qui ne paraît ni sourd ni aveugle — et qui n'est pas un muet — a une mauvaise presse.

Le *Times* cependant garde le silence. Au *Times* on doit savoir beaucoup de choses. Si le Jupiter tonnant de Londres se tait après avoir publié *in extenso* cette conférence cléricale, qui est un long cri d'alarme, c'est que peut-être, le *Times* lui aussi ne voit pas la situation en rose...

En Canada, la presse impériale au glaive affecte de tourner le clairvoyant clergyman en ridicule et le traite de "Jérémie ecclésiastique." Or Jérémie était prophète. Ce qu'il a prédit arriva.

L'histoire d'Israël a confirmé les révélations inspirées du "prophète de malheur."

Cependant la presse impériale reconnaît que tout n'est pas exagéré dans les prévisions du Jérémie de Londres.

L'un de ses organes la *Free Press* (Winnipeg 11 déc.) avoue qu'en dépit d'espérances heureuses les problèmes soumis aux hommes d'Etat, aux moralistes d'Angleterre n'ont jamais été plus graves, plus urgents qu'aujourd'hui. Elle est à plaindre la tête inquiète du premier ministre Asquith. Des millions de gens, à moitié instruits, s'éveillent et prennent conscience de leur puissance. Les penseurs, comme le doyen Inge, sont bien excusables d'exprimer leurs alarmes à la vue de l'élévation du prolétariat au pouvoir. Ce qui est réservé à l'Angleterre, durant la prochaine période de dix ans, est de nature à provoquer l'anxiété de tous les citoyens de l'Empire.

Ainsi commente la *Free Press*, les prophéties de Jérémie...

Connaissant la situation de l'Angleterre par moi-même, par mes relations là-bas, connaissant, d'autre part, comme tout le monde, les appels au secours lancés par les hommes d'Etat aux colonies et *dominions* des deux hémisphères, j'imagine qu'il y a beaucoup de vérité dans ces pronostics alarmants. J'imagine que le secours vise peut être autant l'intérieur que l'extérieur. En vue du triomphe annoncé de la démocratie ouvrière, ne craindrait-on pas autant celle-ci que l'étranger? Ne songerait-on pas à organiser, le cas échéant, la défense armée autant contre les barbares de l'intérieur — qui pourraient tenter de mettre à sac l'Angleterre en richie des dépouilles du monde, — que contre telle ou telle invasion étrangère, telle ou telle guerre qui pourrait mettre en danger l'Empire même?

L. HACAULT.

Nos 92 francs-maçons

Dans son ouvrage, le *Poison maçonnique*, M. l'abbé Huot parlant de nos 92 petits maçons de l'Emancipation fait cette juste remarque :

"Tant que les membres de l'Emancipation dont nous possédons aujourd'hui la liste complète et bien authentique, n'auront pas fait leur soumission publique à leur archevêque, comme l'exige la discipline de l'Eglise, c'est le devoir de tous les fidèles, et particulièrement des journalistes, de considérer ces 92 Canadiens français comme des ennemis jurés de la doctrine catholique, quelle que soit la protection qu'on leur accorde dans les tribunaux ou au sein des partis politiques."

La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P., à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c. franco.

LE ROI GEORGES V

Et la Maçonnerie

Voici ce qu'il n'y a pas très longtemps les journaux anglais du Canada — nous citons le *Free Press* de Winnipeg — ont publié, sous ce titre : *Regalia from the King* (Il fallait : *masonic regalia*) :

"Londres 23 juin. — S. M. le Roi, par l'intermédiaire du Très Vénérable Grand Maître, le duc de Connaught, a fait don à la Grande Loge d'Angleterre des *regalia* maçonniques (Lisignes de l'Ordre) : gants, tablier, manchettes, collier, cordon, maillet, bijoux, etc., etc.) provenant de cette Grande Loge et ayant appartenu au roi Edouard. Il fut durant plus de 26 ans son Grand Maître et puis son Protecteur, plus tard. De même, les *regalia* écossais du défunt souverain, ont été remis à la Grande Loge d'Ecosse. En Angleterre et en Ecosse on (la Maçonnerie) a apprécié grandement cette action du présent roi."

Cela n'a l'air que d'une politesse royale, mais comme S. M. Georges V a tout moins accepté la première année de son règne de succéder au feu F. Edouard, comme Grand Protecteur de la Maçonnerie Impériale, cette politesse pourrait indiquer des sympathies effectives ou affectives, avec la Maçonnerie officielle dont S. A. R. le duc de Connaught, aujourd'hui notre vice-roi, continue à être le "Grand Maître" en titre, en fonctions, ici comme en Angleterre.

Le Maçonnisme, tout au moins officiel, semble, en Angleterre, constituer pour ainsi dire la "Religion impériale", côte à côte avec l'anglicanisme, père de toutes les sectes qui s'appellent "Protestantes".

On comprend après cela l'importance que la presse impériale attache aux rapports affectueux de S. M. Georges V et de S. A. R. le F. duc de Connaught avec la Grande Loge (officielle) d'Angleterre.

Un proverbe arabe dit que les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Les *regalia* maçonniques de feu S. M. le roi Edouard VII auront encore servi à quelque chose, après sa mort. Ce sont là des amabilités auxquelles la Maçonnerie est très sensible. Elles font admirablement ses affaires et son jeu.

LUMEN.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. G. Mgr l'archevêque ont été nommés :

M. l'abbé Alf. Morissette, curé de S. Victor, à S. Joseph de Beauce.

M. l'abbé Magloire Destroimaisons de S. Narcisse, à S. Victor.

M. l'abbé Jacques Blais a été nommé curé de S. Narcisse de Beauvillage.

A la demande du Service Hydraulique du Département des Terres et Forêts de la province, le Gouvernement Fédéral vient de conclure un arrangement avec les Trappistes du monastère de Mistassini pour établir une station météorologique au Lac St. Jean.

C'est le R. P. Paul qui a été chargé de ce service.

L'abbé Lemire n'est pas cléricale

D'après le *Journal officiel*, M. l'abbé Lemire aurait prononcé, à la séance du 29 novembre sur le parquet de la Chambre des députés, des paroles bien malheureuses que les radicaux et la gauche maçonnique ont soulignées de leurs applaudissements.

Après avoir dénoncé l'acte épiscopal qui a frappé son journal, l'abbé Lemire a mis le comble à l'enthousiasme des francs-maçons en faisant cette déclaration scandaleuse :

"Il m'est arrivé, dans les couloirs, de déclarer à tel ou tel de mes collègues, à M. Deschamps comme à d'autres, que je ne suis pas un cléricale ! et je n'admettrai jamais qu'un libre catholique ou un prêtre doive s'affabler de cette enveloppe trompeuse, de ce vocable odieux qui fait peur aux populations, qui leur répugne, parce que le Français n'est pas cléricale. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)"

Les francs-maçons avaient bien raison d'applaudir l'abbé Lemire. Le mot *cléricale* est une de leur invention : il signifie tout simplement *catholique*. M. Lemire ne peut pas ignorer cela. S'il fallait prendre à la lettre sa déclaration, il ne serait donc plus catholique. Quel langage triste et scandaleux !

Ce que vaut la parole de Godfroy Langlois

Il y a quelques trois ans M. Langlois, député de Saint Louis, traitait, en pleine Chambre, de menteurs et de calomnieux ceux qui l'accusaient dans les journaux et sur les huings d'être franc-maçon.

Les révélations faites l'an dernier au sein de la Loge, où pontifiait M. Langlois, ont montré qui était le menteur.

Quand parut le *Pays*, M. Godfroy fut accusé d'en être le directeur et la cheville maçonnique. Aussitôt notre réformateur jura qu'il n'avait rien à faire avec ce journal-là.

Mais, voilà que dimanche dernier il se trahit lui-même, de la plus sottise façon.

En effet, en place d'honneur, dans son journal, en caractère gras, il publie la fameuse lettre du sénateur Le gris avec cette entête compromettante et qui règle définitivement quelles relations existent entre notre émancipé et la feuille émancipatrice :

"M. Godfroy Langlois, Directeur du "Pays", Montréal.

Cher M. Langlois."

Et dans ce cas encore qui donc mentait? Qu'on juge maintenant de la valeur de la parole de Godfroy Langlois.

P. S. Dans la dernière livraison du *Pays* on trouve une deuxième lettre du fameux sénateur à "M. Godfroy Langlois, directeur du *Pays*."

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmentons vite notre circulation et notre influence.

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le *Catéchisme des Caisses Populaires* de J.P. LeFrance.

Pauvres Aveugles !...

" Que le peuple qui travaille soit aidé non par des secours temporaires, mais par un système d'institutions permanentes, c'est là un fait qui doit être regardé comme titre de gloire pour la charité. "

(LÉON XIII, *Graves de Com.*)

C'est à n'y rien comprendre ... Des grincheux ont vu dans nos derniers articles une grave dépréciation de la vertu de charité. Nous voilà en belle posture !...

Osez écrire maintenant... quand vous avez craché le mépris sur la vertu qui a fait le christianisme !... Osez montrer au peuple les mérites de l'apôtre des œuvres coopératives, M. A. Desjardins, quand cet homme néfaste veut ériger en système une doctrine absolument immorale !...

Ahuri, nous étions presque décidé de faire une rétractation retentissante... Heureusement les journaux nous sont arrivés avec une lettre de S. G. Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, remerciant chaleureusement M. Desjardins " de son zèle inlassable pour " propager l'œuvre des Caisses. " Ces paroles sont bien de nature à calmer nos inquiétudes ... Nous nous sommes dit : pourquoi répudier des idées si appréciées par l'autorité ecclésiastique ? Pour plaire à des taupes... incapables de voir ... et encore moins de comprendre une œuvre !...

Continuons notre petit bonhomme de chemin sans plus nous occuper de ces petits éteignoirs, ah ! de véritables ceux-là, que l'égoïsme tient dans ses vilaines griffes.

Nous inspirant toujours de Mgr Gibier, voyons comment les œuvres sociales et partant les Caisses Populaires nous font pratiquer, d'une manière presque parfaite, la charité chrétienne.

" D'abord, dit Mgr Gibier, ne confondons pas la charité avec l'aumône. L'aumône n'est qu'une portion, une manifestation particulière de la charité.

La charité vraie, la charité totale consiste dans l'amour du prochain. Or, si nous décomposons les œuvres sociales, nous y trouvons trois éléments qui sont : *charité, justice et prévoyance*, et nous ne craignons pas d'affirmer que de ces trois éléments la charité est le plus noble, le plus nécessaire et le plus fécond.

Les œuvres sociales procèdent par la prévoyance. Elles provoquent la collaboration de ceux qu'elles assistent, les empêchent de tomber, les aident à se relever, les rendent capables de se suffire et même de coopérer au bien général. Elles veulent que l'individu ne soit pas passif, mais qu'il garde son autonomie et son initiative personnelle, et qu'il mette en jeu son activité volontaire et consciente ; elles ne le portent pas, elles lui montrent seulement le chemin et le lui préparent pour qu'il y marche.

Bien que ne revêtant pas toujours la forme de l'aumône, de telles œuvres ne peuvent se faire sans un *grand amour du prochain*, sans beaucoup de charité. Il y a souvent plus de charité dans une entreprise de prévoyance que dans la multiple création de remèdes destinés à guérir les maux d'une organisation sociale défectueuse. "

Cette page, on la croirait écrite pour le Canada. Ici, on ne comprend pas qu'un homme puisse faire la charité autrement qu'à coup de piastres. Il est

des escrocs reconnus, des ueuriers notoires que l'on affuble du titre pompeux " d'homme charitable " parce qu'ils ont donné bruyamment quelques centaines ou quelques milliers d'écus aux hospices et aux hôpitaux...

C'est abominable cela. Vous avez beau dire et beau faire, aux yeux des gens sensés, ces tristes sires ne seront toujours que des filous, et si c'est ça la charité, pour tout au monde je ne veux pas être charitable.

Mais non, ce n'est pas cela. Léon XIII l'a dit (*Ency. Graves de C.*) : " Que le peuple qui travaille soit aidé par un système d'institutions permanentes, c'est là un fait qui doit être regardé comme un titre de gloire pour la charité. "

Ce sont ces institutions permanentes que nous voulons donner au peuple par les Caisses Populaires. C'est ce genre de charité que nous voulons pratiquer. C'est ce genre de charité que pratique M. A. Desjardins, le promoteur des Caisses. Il aime son pays et le sert de son mieux. En dehors de toute idée d'intérêt personnel, de toute coterie politique ; depuis 20 ans et plus, il travaille pour donner aux classes laborieuses une organisation économique qui leur convient. Que faut-il de plus pour bien mériter de son pays ?...

Nous souhaitons que de nos rangs sortent toute nue de ces hommes vraiment désintéressés et dévoués. Ils pourront peut-être un beau jour ouvrir les yeux à nos *pauvres aveugles* et leur faire comprendre le sens des mots : *œuvres sociales !...*

J. P. LEFRANC.

La gratuité des livres scolaires

On tentera, paraît-il, de doter les écoles de Montréal du fameux système de la *gratuité* des livres.

Nous avons hâte d'apprendre comment MM. Lapointe, Giroux et autres vont résoudre ce difficile problème.

Avec M. le chanoine Roy nous ne voyons pas de quelle manière on établira *sérieusement* la *gratuité* des livres scolaires, puisque d'une manière ou d'une autre ce sera toujours le contribuable qui paiera.

Il est bien facile de jouer sur les mots, mais de nos jours ils deviennent de moins en moins nombreux ceux qui se laissent prendre à ce truc par trop grossier.

ENTREPRENANT

Après s'être moqué de la Providence le *Pays* vient derechef de se couvrir d'odieus en cherchant à ridiculiser dans un conte de Noël impie l'Enfant Jésus *défiguré* par un sale ivrogne.

Attendons-nous à voir maintenant M. Langlois ou quelqu'un de ses compères en *émancipation*, imitant le geste du célèbre Viviani, chercher à éteindre les lumières célestes.

On est entreprenant au *Pays* !
Pauvres petits vers de terre !

JUSTIN.

Pie X et le salut de la France

Don Alessandro dans sa *Correspondance romaine* à la *Semaine religieuse* de Montréal fait d'importantes réflexions au sujet des récentes paroles de Pie X sur le prochain salut de la France :

" Nous nous plaisons à trouver ici une prophétie très claire sur la mission divine de la France, qui, obscurcie en ce moment, doit reprendre sa place au soleil. La France, dans les desseins providentiels, est nécessaire à Dieu ; elle doit porter son nom et sa gloire à travers le monde. Est-ce un simple passage de rhétorique où le pape donne un corps à des espérances que tous les catholiques caressent ? N'est-ce que cela ? Certes, au point de vue dogmatique on ne saurait dire que cette allocation soit une définition. C'est un document grave et qui semble bien dans les indications de la Providence. " Les fautes ne resteront pas impunies, dit le pape, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs, de tant de larmes, ne périra jamais. " Cela semble juste. En tout cas, c'est un désir tout à fait d'accord avec les lois générales de la providence gouvernant le monde. Mais encore une fois, n'y a-t-il que cela ? Ne faudrait-il pas faire intervenir ici un autre facteur, la sainteté personnelle de Pie X, à qui Dieu aurait donné des lumières surnaturelles sur la mission de l'Eglise de France, cause pour lui en ce moment de tant d'amertumes et d'angoisses ?

" — Ces lumières surnaturelles ne sont-elles pas dans l'ordre de la Providence, quand les lumières naturelles sont impuissantes à diriger celui qui est assis au timon de la barque de Pierre ? Miracle, si l'on veut, mais miracle ordinaire. Quand on lit les articles du procès de canonisation de Pie IX, on est frappé de la quantité de faits miraculeux qu'il renferme, de ses vues profondes sur l'avenir de l'Eglise ou des particuliers, choses qui dénotent l'intervention directe de l'Esprit-Saint. Ces révélations n'ont pas manqué à Léon XIII, et sans entrer dans le détail de toutes celles qui lui ont été communiquées, il faut en rappeler une, parce que le pape l'a prise comme base de sa conduite. Une religieuse d'origine allemande et qui se trouvait en Portugal, la sœur Dorothea Wischering, reçut mission d'avertir le Souverain Pontife de consacrer l'Eglise entière au Sacré-Cœur. C'était en 1889. Léon XIII fit une enquête sévère sur la mission de cette sœur, et il faut croire que les résultats furent satisfaisants, puisque ce pape a consacré l'Eglise entière au Sacré-Cœur de Jésus, ainsi que Dieu lui-même l'avait demandé.

" Or il est certain que la sainteté de vie du pape actuel est telle qu'elle l'autorise à recevoir des vues surnaturelles dans la conduite de l'Eglise. Si maintenant on en croit ces anecdotes qui courent, mais qu'il est évidemment bien difficile de contrôler, dans plusieurs circonstances des interventions surnaturelles se seraient produites. La discrétion d'une part, puis la crainte d'affirmer des choses qui ne seraient point exactes, m'empêchent de m'avancer plus loin dans cette voie. Toutefois en prenant le proverbe : " On ne prête qu'aux riches ", il est certain qu'on prête à Pie X nombre d'anecdotes de ce genre, ou, des vues surnaturelles et prophétiques jusqu'à la lévitation dans l'extase. On voit ce pape comme entouré du surnaturel, à l'instar des saints dont il imite les vertus et dont il éprouve les souffrances. Le texte *Zelus domus tuæ comedit me* est sa vie de chaque jour. Il souffre de toutes les douleurs de l'Eglise, ressent comme

faites à lui-même toutes les persécutions dont elle est l'objet, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que dans le but de consoler son fidèle serviteur, Dieu lui ait soulevé parfois un coin de l'avenir, pour lui montrer dans un lointain plus ou moins rapproché la France redevenue la Fille aînée de l'Eglise et de nouveau fidèle à sa mission séculaire dans le monde. "

Littérature M.

Les feuilles antimaçonniques de France viennent de mettre les catholiques en garde contre un certain livre d'historiettes pour enfants que les FF. MM. propagent en France, de ce temps-ci.

Cet ouvrage dangereux qui a une très belle apparence et qui est magnifiquement illustré cache son poison maçonnique sous ce titre fort audacieux : " Il y avait *une fois* " ; il a pour auteur Melle Hollebecque.

Dans une récente circulaire les Loges de Paris ont fait l'éloge du livre en question qui renferme " un des plus grands symboles maçonniques " et engage les FF. Trois Points à le propager parmi l'enfance.

On peut donc s'attendre que nos émancipés qui sont en relations avec les Loges de Paris en *filis obéissants et soumis* tenteront de faire circuler chez nous le nouveau poison intellectuel et moral.

Scènes d'Afrique

L'Œuvre des Missions d'Afrique vient de faire paraître une jolie petite brochure fort intéressante et magnifiquement illustrée.

C'est un ouvrage de propagande qui convient à merveille comme cadeau et pour récompense scolaire aux garçons et filles, aux petits servants de messe, etc.

Prix \$3.00 le cent, frais d'expédition en plus ; 5 sous l'exemplaire, franco. En vente à la *Propagande des Bons Livres*.

La Croix noire

Par ordre de S. G. Mgr l'Archevêque, les statuts et règlements de la Société de Tempérance de la Croix Noire viennent d'être publiés en brochure.

Ces règlements et statuts deviennent obligatoires pour toutes les sociétés de tempérance du diocèse.

On peut se procurer cette petite brochure à notre librairie.

L'unité 10 sous. Prix spéciaux à la douzaine et au cent.

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Morin, ancien curé de St-Paul (diocèse de Joliette), décédé le 23 décembre courant, était membre de la Société d'une messe (Section provinciale.)

Monsieur le Chanoine P.-E. Lussier, ancien curé de Beauharnois, diocèse de Valleyfield, décédé à ce même endroit le 24 du mois courant, était membre de la Société d'une messe (Section provinciale.)

Jules LABERGE, prêtre,
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

De succès en succès

La Caisse Populaire de Lévis

La Caisse Populaire de Lévis, le type des caisses populaires canadiennes, système Desjardins, vient de rendre public le onzième rapport annuel de ses opérations financières de plus en plus prospères.

Les bénéfices faits par cette institution ont été cette année de \$7,811.52 soit une augmentation de \$1,639.52 sur l'an dernier.

Les parts versées ont augmenté de \$10,324.35 et l'Épargne proprement dite, de \$8,144.86, formant un accroissement total de \$18,469.21. Les parts payées et en cours ainsi que les dépôts forment un total de \$133,337.93.

Le mouvement général des fonds s'est accru de \$887,591.69 à \$1,233,752.92 indiquant une augmentation de \$346,161.25, tandis que l'année dernière, l'augmentation n'a atteint que \$270,108.00, en plus pour cette année \$76,053.23. La moyenne mensuelle du mouvement des fonds a donc été de \$28,847, au lieu de \$22,509 l'an dernier.

Il y a eu 827 prêts faits cette année, représentant un montant total de \$179,261.85, augmentation des prêts 39 et du montant total prêté \$543,358.46, contre \$26,499.02 l'an dernier, soit \$16,859.34 de plus.

Ce qui prouve bien le caractère vraiment populaire des Caisses Populaires c'est que sur ce total de 4,652 prêts, faits à Lévis pas moins de 3,258 sont pour des montants d'une piastre à cent piastres soit plus des trois quarts du total, et les tout petits prêts d'une piastre à 25 piastres étant au nombre de 1,369.

Comme l'année dernière la Caisse Populaire de Lévis a payé un dividende de 5% à ses actionnaires.

Notons que les dépenses de la Caisse de Lévis pour l'année n'ont été que de \$720.23. En déduisant cette somme ainsi que l'intérêt payable sur l'épargne qui a été confiée à la Caisse, \$1,514.75 des \$7,811.52 de bénéfices, il reste une balance nette de \$5,576.54. En retenant le pourcentage prévu pour les Fonds de Réserve et de Prévoyance soit \$1,115.31, il reste une balance de \$5,461.23 dont \$4,068.76 seront absorbés par les bonis, et les \$392.47 restant iront grossir le surplus.

Donc toutes dépenses payées, ainsi que les intérêts et le dividende, les fonds de Réserve et de Prévoyance généralement pourvus, il reste un surplus de près de \$400.

Le maximum des parts qu'un seul sociétaire peut posséder à la Caisse de Lévis est de six cents; et le maximum du prêt individuel est de trois mille dollars.

La loi provinciale qui régit les Caisses Populaires ayant été amendée lors de la dernière session, le Conseil d'Administration en a profité pour réviser et refondre les statuts.

A la suite de la Caisse Populaire de Lévis il serait donc important que toutes les autres caisses adoptent les nouveaux statuts.

Un bon coup de filet

L'autre jour, à Québec, cent cinq Canadiens français ont été solennellement bombardés *Knights of Columbus*.

C'est un bon coup de filet pour cette société irlando-américaine.

Notre classe dirigeante qui passe ainsi par bande dans le camp adverse, apporte à des étrangers son argent et son influence, n'a guère le droit de jeter la pierre à nos pauvres ouvriers qui, le plus souvent par ignorance, se livrent pieds et poings liés aux unions internationales.

Cet exode de notre influence du haut en bas de l'échelle sociale n'est guère de nature à nous préparer des victoires prochaines tant au point de vue de notre langue que de nos droits.

Pareille tactique mériterait d'être soigneusement étudiée, au prochain congrès de la langue française.

Fait étrange, c'est que, en général, les nôtres qui s'affilient aux *K. of C.* cachent leur affiliation avec presque autant de soin que s'ils appartenaient à une société secrète et défendue. On dirait qu'ils n'ont pas la conscience tranquille.

J'ai déjà songé que le meilleur moyen de combattre le développement incroyable de cette société irlandaise parmi notre classe bourgeoise serait d'étiquer publiquement nos *Knights*.

JEAN BOURGET.

Le martyr Ferrer

Un groupe de socialistes, d'anarchistes, de Juifs et de francs-maçons vient d'inaugurer à Bruxelles, Belgique, un monument au bandit Ferrer que le *Pays* s'empresse de qualifier de " noble martyr ".

Afin de montrer, sans doute, qu'il est en parfaite communauté d'idées avec le misérable organisateur des troubles de Barcelone qui ont coûté la vie à tant de religieux, le *Pays* a reproduit l'apothéose du noble martyr prononcée par M. Hocart, président du comité.

On ne doit pas être surpris, après cela de voir de pauvres ouvriers de Montréal soudoyés par un Francq fraterniser avec les admirateurs de Ferrer au profit de la puissance judéo-maçonnique, l'ennemie mortelle de l'Eglise.

Les jeunes chinois

Il y a deux ans, l'organe autorisé de l'Association antimaçonnique de France écrivait :

" Nous avons déjà les *Jeunes Turcs*, voici venir les *Jeunes Chinois*, avec une origine et une organisation non moins maçonniques que les premiers. "

La Révolution qui sévit actuellement dans le Céleste Empire donne de l'actualité à cette note.

Et notre confrère ajoutait encore :

" La Chine est un pays fertile en sociétés secrètes; mais si elles se mettent à emboîter le pas au Grand-Orient de France, elles iront loin. "

Les Loges ont poussé la Chine jusqu'à la Révolution au profit de la F. M.

Une réponse aux dénigreur

Mis en cause par le *Pays* qui dénigre systématiquement les Canadiens français et leurs institutions dans l'intérêt de sa campagne d'émancipation, l'*Événement* vient de répondre magistralement au journal de Godfroy Langlois.

Voici les principaux passages de l'article de l'*Événement* :

Nous soutenons que les Canadiens français tiennent la tête des professions libérales en ce pays. Nous irons plus loin, pour ne pas faire plaisir au *Pays*, et nous dirons que nos hommes de professions doivent leur supériorité à l'éducation spéciale qu'ils ont reçue dans nos collèges et nos universités.

Mais en affaires, nos compatriotes sont trop souvent devancés par les Anglais, pour plusieurs raisons que nous essayerons de résumer.

Tout d'abord il y a la raison ethnique. Les Anglo-Saxons, par un long atavisme, sont devenus un peuple de marchands gentilshommes. Ce sont les Phéniciens des temps modernes.

L'initiative, l'économie, la prudence et le travail, voici quelques-unes des qualités qui ont amassé des fortunes colossales à John Bull et à ses fils. L'application et la science ont développé ces vertus chez les Anglais des deux mondes.

Mais de même que dans l'organisme humain il est rare de trouver un sujet dont les membres et les facultés sont en parfait équilibre, de même les peuples ne sont pas parfaits et ne brillent pas au premier rang dans tous les champs de la vie.

Ce que les Anglais ont gagné en génie commercial, en science mathématique, en économie politique, ils l'ont perdu en science libérale et en art; c'est-à-dire qu'ils sont certainement inférieurs à plusieurs autres peuples en science, en philosophie et en beaux-arts.

Il y a aussi une raison particulière à ce pays qui explique l'avance que les Anglo-Canadiens ont prise sur nous dans le commerce et l'industrie.

Pour fonder et soutenir un commerce quelconque, il faut des capitaux. Or les Anglo-canadiens ont toujours eu, en abondance, l'argent nécessaire pour bâtir leurs entreprises, cependant que trop longtemps les banques ne prêtaient pas aux Canadiens français qui se sentaient des talents pour les métiers de la finance.

Au risque de surprendre le *Pays*, nous soutenons que les Canadiens français de cette province ont fait, proportion gardée, plus de progrès dans le commerce, l'industrie et la finance que leurs devanciers d'origine anglaise durant les cinquante dernières années.

Étudiez l'histoire économique de Montréal, et vous serez fiers d'y trouver des preuves extraordinaires des progrès accomplis par nos compatriotes dans toutes les branches de l'industrie.

Pour ne citer qu'un exemple, mentionnons en passant le succès des banques canadiennes-françaises, la Banque Hochelaga, la Banque Nationale, la Banque Provinciale, la Banque Internationale, lorsqu'il y a cinquante ans nous n'avions pas au Canada une seule institution de finance digne de ce nom.

Dans l'un de ses derniers numéros le *Pays* faisait des éloges magnifiques à l'hon. M. Georges-Eugène Amyot, dont le génie industriel fait honneur à notre ville et à notre race.

Jusqu'ici nos goûts et notre éducation nous ont porté, nous les Canadiens français, vers un autre idéal et d'autres champs d'action que ceux du commerce et de l'industrie; mais,

Dieu merci, nous ne négligeons plus aujourd'hui aucune branche des affaires.

Nos collèges, autrefois fondés pour donner des prêtres et des missionnaires à un pays à moitié civilisé, forment en plus aujourd'hui une jeunesse brillante aux affaires et aux sciences pratiques.

Petites Notes

Le gouvernement fédéral a institué une commission royale avec mission de faire enquête sur l'administration des affaires publiques dans tous les ministères. La commission est composée de M. A. B. Morine, C. R., de Toronto; G. N. Ducharme, de Montréal et R. S. Lake, ancien député tory de Qu'Appelle, Saskatchewan.

L'ouverture de la quatrième session de notre Législature, à Québec, aura lieu le 9 janvier prochain.

Une dépêche de Rome mande que l'*Osservatore Romano* a publié le décret du Pape relatif à la modification du bréviaire dont la récitation se trouve abrégée.

Les zéloteurs et les zélatrices du *Cœur de Jésus*; telle est l'intention générale pour le mois de janvier, proposée aux membres de l'Apostolat de la Prière. Cette intention est approuvée et bénie par N. S.-Père le Pape.

Un important congrès des inspecteurs d'écoles s'est tenu cette semaine à Québec.

Les dépêches annoncent qu'un affreux massacre de chrétiens a eu lieu à Adana. Les Turcs ont fait souffrir à leurs victimes des supplices d'une cruauté inouïe.

Il existe actuellement dans la Province de Québec 50 Caisses Populaires, système Desjardins. Des Caisses du même genre existent aux États-Unis et dans Ontario.

A la suite d'une enquête faite par M. Alphonse Desjardins il appert que notre peuple dépense plus d'un million et demi dans les théâtres de vues animées.

A nos nouveaux lecteurs

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de la *Vérité*.

Votre nom nous a été donné par un ami comme celui d'une personne capable d'apprécier notre journal et de s'y abonner.

La *Vérité* est dévouée à la défense de la cause catholique et de l'idée française en Amérique. Elle n'a pas la prétention d'être une feuille à nouvelles; mais elle tient ses lecteurs au courant du mouvement général des idées et des principaux événements dans le monde entier. Elle est absolument indépendante de tout parti politique, de toute coterie. Elle offre une saine lecture aux familles.

Dans le but de vous faire connaître notre journal et de vous être agréable, nous sommes disposés à vous l'expédier gratuitement pendant un mois.

Prix spécial d'abonnement: Un an \$1.00 — Cette réduction n'est accordée que pour la première année, le prix régulier est de \$2.00.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la " *Vérité* "

Mgr CLOUTIER

— ET —

Les amusements mondains

Dimanche dernier S. G. Mgr Cloutier a prononcé un important sermon à la cathédrale des Trois-Rivières. Mgr a vigoureusement dénoncé les amusements mondains et fort recommandé les soirées de famille, comme au temps d'autrefois.

Nous empruntons au *Bien Public* un résumé de ce sermon :

Or, de ce nombre se trouvent d'abord les *Dances*. Inutile de rappeler que bien avant l'ère chrétienne, la danse était réputée dangereuse. Quoique païen, Cicéron professait une horreur marquée pour la danse, disant "qu'il faut avoir perdu le sens commun pour s'y livrer." Les partisans de la danse ont contre eux les Pères de l'Eglise, les Saints, les plus éminents moralistes. On se défendra parfois en disant : où peut donc se trouver le mal dans ces petites sauteries, faites à la fin des soirées, sous l'œil des parents ? Ecoutez S. Ambroise donner une réponse directe à cette question : "La pudeur ne saurait être en sûreté, et tout est à craindre des attraites de la volupté lors que l'on termine par la danse les autres divertissements."

Entendez S. Ephrem porter son jugement sur la danse, en général : "Qui pourra jamais montrer qu'il est permis à des chrétiens de danser ? Qui des prophètes l'a enseigné ? Quel évêque l'autorise ?"

Viennent en second lieu les *Théâtres*. Avertis des dangers réels que présente la fréquentation du théâtre, mon prédécesseur, de vénérée mémoire, et moi, avons toujours déployé beaucoup de zèle pour empêcher qu'il s'installât d'une façon permanente au sein de notre ville. Nous avons réussi pour ce qui est du théâtre proprement dit. Notre population eût blâmé avoir réalisé avec le célèbre magistrat français d'Aguesseau que "de tous les plaisirs dangereux pour la vertu, il n'en est pas qui soient plus à craindre que ceux du théâtre."

Mais nous constatons avec peine l'envahissement par le cinématographe, des terrains dont n'avaient pu prendre possession les théâtres proprement dits. Chacun sait que les vues animées sont une plaie de la vieille Europe et menacent de devenir, pareillement, une école de démoralisation au Canada. Certes, nous n'ignorons pas les louables efforts que font certains directeurs pour écarter les films d'un caractère immoral, pour bonifier les représentations. Que faut-il pourtant espérer de ces efforts quand on entend un *Le Veillot* dire ceci : "Les honnêtes gens, les chrétiens qui ont entrepris de moraliser le théâtre ont bientôt reconnu qu'ils poursuivaient une chimère."

Et puis, que de choses jugées innocentes pour un homme non averti, et qui n'en demeurent pas moins immorales ou démoralisantes bien qu'elles ne soient point obscènes. Tels sont les mauvais tours joués par les enfants aux parents, par les gamins à la police ; telles sont les escapades des jeunes filles qui trompent la vigilance maternelle ; telles sont les escroqueries habilement consommées. Les journaux signalaient hier encore, le cas d'un jeune garçon qui répondait à une accusation de vol, déclarait avoir voulu reproduire ce qu'il avait vu au cinéma.

Une autre source de contamination morale, c'est le livre mauvais, surtout le roman moderne. Voulez-vous savoir si un ouvrage mérite d'être lu ou jeté au feu, usez de la méthode suivante que nous donne le philosophe rationaliste J. J. Rousseau dans un moment

de franchise : "Sondez les dispositions où ces lectures laissent votre âme. Quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte pas ses lecteurs au bien ?"

Voici un autre moyen que suggère Joseph de Maistre : "Il y a une méthode sûre de juger les livres comme les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir par qui ils sont aimés, par qui ils sont haïs."

A côté du livre qui attaque la morale, existent le livre et le journal qui sapent les bases de l'édifice chrétien, la foi. C'est l'arme la plus dangereuse qui soit ; car elle frappe à la tête. Par malheur le journal pervers n'est pas inconnu ici. Quelle effrayante responsabilité encourt celui qui le vend !

Quelles responsabilités aussi encourent les acheteurs, ceux qui coopèrent à la diffusion du mal, de l'erreur ! Dans quels dangers ne se jettent-ils pas pour leur foi ! Car on a beau protester de ses bons sentiments et de la solidité de son catholicisme, le poison demeurant poison, ne cessera jamais d'empoisonner !

La lecture du journal hostile mais sournois produit sur le lecteur "cette action lente, continue, progressive et à peine nuancée qui modifie l'âme à son insu comme les aliments modifient le corps." C'est le travail du chancre sur sa victime.

"Les paroles des écrivains corrupteurs, dit St-Paul, sont comme un mal caché qui ronge et s'étend peu à peu."

N'est-il pas souverainement téméraire de boire à la coupe où des hommes de la taille de Tertullien et d'Origène ont trouvé la mort ?

Puis après avoir dénoncé certains clubs et les jeux à l'argent S. G. Mgr Cloutier recommande comme principal remède à tous ces maux ; les divertissements en famille, les veillées intimes comme au bon vieux temps, les lectures, le chant, la musique ; si le cercle est trop étroit, qu'on l'agrandisse en invitait les proches, les voisins amis, etc.

M. Desjardins fondateur des Caisses Populaires

Lors de l'Assemblée générale des membres de la Caisse populaire de Lévis, il a été proposé par M. l'abbé Joseph Hallé, directeur du Collège de Lévis, appuyé par M. Joseph Giguère, et résolu que la Caisse Populaire de Lévis, pour marquer sa reconnaissance et la haute appréciation des services signalés que M. Alphonse Desjardins, son président, a rendus à la classe laborieuse du Canada et d'ailleurs, et à la nôtre en particulier en organisant l'œuvre sociale dite la Caisse Populaire, lui décerne le titre de président fondateur de ces œuvres.

Cette proposition a été reçue et adoptée avec enthousiasme.

La Critique du Libéralisme, sommaire du 15 décembre 1911 : L'opportunité de Bossuet, C. Lecigne ; Un apôtre de la formation sociale des séminaristes, Emin. Barbier ; De l'éducation de l'amour chez les jeunes filles, St. de Holland ; Le premier acte épiscopal de Mgr Humbrecht ; La presse catholique romaine et la presse modernisante ; Le nouveau scandale de M. l'abbé Lemire ; Mgr Marty ; l'Eglise et la politique ; Pour la "Semaine catholique de Toulouse ;" "Les polémiques entre catholiques ;" La rage impuissante des modernistes ; Le pioutisme du Pape ; L'A. C. J. C. F. et les syndicats rouges ; Un beau livre épiscopal ; Un article de M. Bazire ; "L'Étoile de la Vendée" et le Christ républicain.

Le Général de Charette

— ET —

Le Drapeau du Sacré-Cœur

Nous empruntons au *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* ce bel article plein de souvenirs et d'espérance pour la France Chrétienne :

Le lendemain du jour où Paris capitula, la légion des zouaves fut licenciée. Mais avant de se séparer, les héros du Sacré-Cœur voulurent, en prenant congé de leur drapeau, lui décerner une suprême ovation et accomplir un acte dont les événements qui venaient de se passer leur avaient inspiré la pensée. Ils se réunirent donc à Rennes, et là, pendant le saint Sacrifice, au moment de la Communion, le drapeau du Sacré-Cœur fit son entrée solennelle et vint se placer au pied de l'autel, où le général l'attendait, entouré de tous ses officiers. L'aumônier en chef, Mgr Daniel, lut alors à genoux un acte de consécration au Cœur de Jésus, rédigé et envoyé par le général de Souis, retenu loin de là par les suites de sa blessure. Puis Charette prononça d'une voix vibrante les paroles suivantes :

"A l'ombre de ce drapeau teint du sang de nos plus chères victimes, moi, général baron de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre la légion des Volontaires de l'Ouest, les zouaves pontificaux, au Sacré Cœur de Jésus ; et avec ma foi de soldat, je dis de toute mon âme et je vous demande de dire avec moi : *Cœur de Jésus, sauvez la France !*"

Un cri unanime, spontané, formidable, lui répondit : *Cœur de Jésus, sauvez la France !*

Sur ces entrefaites, un événement extraordinaire s'était produit aux confins de la Bretagne. L'Apparition de Pontmain s'était révélée avec le message de la délivrance. Alors, parmi les pèlerins qui affluaient de toutes parts en la petite bourgade inconnue jusqu'alors, on vit arriver le 10 mars, le glorieux soldat de la défaite, suivi de cinq ou six officiers. Celui qui avait arboré l'étendard de Loigny et de Rennes, envoyé par les religieuses de Paray-le-Monial, avait entendu, au plus intime de son cœur, retentir la voix de la Vierge qui, quelques semaines auparavant, avait écrit à la France : *Mon Fils se laisse toucher*. La Providence l'avait conduit là.

Quand il eut incliné son cœur et sa bannière sous la banderole aérienne, autre fanion céleste, l'émotion s'empara de lui. Et, comme réponse au message du ciel, Charette écrivit à son tour, sur le registre ouvert, ces deux mots qui seraient plus tard ceux de l'Eglise et de la France : *Je crois !*

Entre temps encore, deux chrétiens, unis ensemble par une foi vive plus encore que par les liens du sang, s'étaient levés du cœur même du pays. Profondément affligés des humiliations de leur patrie, ils voulaient fléchir la justice divine, et pour cela ils s'étaient adressées directement au Cœur de Jésus. L'un était M. Legentil, réfugié en Normandie avec les siens ; l'autre, M. Rohault de Fleury, réfugié au pays de Vendôme. De concert avec le P. Ramière, ils y avaient fait en faveur de l'érection d'un temple national au Sacré Cœur le geste que Charette avait fait, lui, avec de Souis et les zouaves pontificaux du côté de la bannière de Loigny et de Rennes :

Cœur de Jésus, sauvez la France !

Sur un des vitraux qui ornent la basilique de Notre-Dame de Mayenne, l'ensemble de ces souvenirs se trouve reproduit en une scène mouvementée de l'intérêt le plus palpitant. Par terre, les zouaves couchés dans leur sang re-

çoivent la dernière absolue du pré-ter à genoux pour recueillir leur dernier soupir. Plus haut, sur le second plan, c'est la mêlée, c'est le cliquetis des épées, le corps à corps éperdu, la bataille des géants, du milieu de laquelle, sur un troisième plan, se détache le cheval de Charette, avec son cavalier sublime, l'épée en l'air et le geste irrésistible. La tête du chef est superbe, elle paraît lancer des éclairs autour et au-dessous d'elle. Mais ce qui achève de la couronner de gloire, c'est l'image de l'Apparition de Pontmain, qui, par un anachronisme de quelques semaines, entr'ouvre déjà le ciel et descend en droite ligne sur le héros et sa petite armée, avec le crucifix sanglant dans les mains, les étoiles sur sa robe et la parole de la délivrance sur les lèvres : *Mon Fils se laisse toucher*.

Cœur de Jésus, sauvez la France !

Prière sublime et testament sublime des héros de Loigny, dont, après quarante ans la France a gardé l'écho, toujours plus pressant et plus vivant à mesure que le grand temple du Vœu National s'achève. Ce temple, Charette l'aimait par-dessus tous les autres. Il en avait fait le sien. Qui, parmi les habitués de Montmartre n'a vu le glorieux soldat du Sacré-Cœur monter de grand matin les escaliers de la sainte montagne ? Qui ne l'a vu prier et communier pendant ses séjours de Paris, puis de là descendre à la maison des Pères Oblats, dont il était l'ami, pour y prendre son café au lait en guise de déjeuner ? Après quoi, plein de belle humeur et d'entrain, il tirait de sa poche une vieille pipe de zouave qu'il allumait à la pierre à feu, pierre à feu lui-même : "Voyez-vous, me disait-il un jour, cette heure de Montmartre est pour moi la meilleure de la journée." Etrange coïncidence, qu'il est bon de souligner ici : c'est au moment où l'insigne basilique touche à son terme que le général des zouaves du Sacré-Cœur se couche dans la tombe. Il aura vu la France délivrée des Allemands en 1871, mais il est mort comme Moïse, sans avoir contemplé de ses yeux la terre promise du salut si ardemment appelé sous les plis de sa bannière : *Cœur de Jésus, sauvez la France !*

A côté du soldat qui disparaît, toutefois ne disparaît point l'étendard des zouaves. Il a flotté comme le mémorial de divines promesses que le ciel et la terre ne peuvent effacer : ici sur le lit de mort de Henri V, là, sur les rampes du Rosaire de la basilique de Lourdes, ailleurs sous les voûtes de l'église de Montmartre aux moments les plus solennels de notre histoire contemporaine. Il a reposé comme une relique, que le général emportait dans un sacchet, sur sa poitrine, au cours de ses voyages ; il a ombragé le lit de mort de La Basse-Motte, mais il n'est point descendu dans la tombe où le héros vient de disparaître.

En face de quels ennemis, au feu de quelle bataille le fanion sacré est-il appelé à la victoire, puisque la victoire est promise à ses plis, dirons-nous, maintenant que le porte-drapeau a lâché sa hampe ? A qui le tour ? A qui le tour de le ressaisir et de sonner la charge ? Il a été à la peine, qui le portera à l'honneur ?

Louis COLIN.

Etudes, sommaire du 5 décembre 1911 : Le symbolisme intérieur de la basilique de Fourvière, Sainte-Marie Perrin ; Proscrits, R. P. Luiz Gabral ; L'apologétique de Pascal et la mort de Pascal, Yves de la Brière ; Histoire d'un enfant, Pierre Lhande ; Bulletin oriental, Henri Lammens ; Bulletin de psychologie, Lucien Roure ; Chronique du mouvement religieux, Joseph Boubee ; Revue des livres.

Les Caisses Populaires

Une Lettre de Mgr Bégin

A l'occasion de sa nomination comme patron de la Caisse Populaire de Lévis, Sa Grandeur Mgr Bégin vient d'écrire à M. Alphonse Desjardins, une lettre montrant le cas qu'il fait de ces utiles institutions, et en quelle haute estime il tient leur fondateur.

Archevêché de Québec,

Québec, 22 décembre 1911.

Monsieur Alphonse Desjardins,

Président-Gérant de

La Caisse Populaire de Lévis.

Bien cher Monsieur,

Il est très vrai que je me suis toujours intéressé et que je m'intéresse encore vivement au succès des Caisses Populaires et en particulier à celle de Lévis qui a été comme la mère de toutes les autres. Ces Caisses ont déjà fait un bien considérable partout où on les a établies ; elles accoutument nos populations à l'économie ; elles leur facilitent les emprunts nécessaires ; elles sont une école pratique où l'on apprend à retrancher les dépenses inutiles, à faire de l'épargne pour les mauvais jours et les besoins croissants de la famille, à payer ses dettes et à se procurer les douceurs d'une existence honnête et agréable. Aussi, est-ce toujours avec satisfaction que j'apprends la fondation de nouvelles Caisses Populaires ; je leur donne tout l'encouragement possible et j'exprime souvent le désir de les voir se multiplier dans nos paroisses. Jusqu'à présent elles n'ont mérité et reçu que des éloges ; aucune difficulté financière n'est venue entraver leur développement et j'en rends grâce à Dieu.

Je ne saurais assez vous remercier du zèle inlassable que vous ne cessez de déployer pour cette belle œuvre. Grâce à votre travail persévérant, le nombre de ces Caisses va toujours croissant et partout on est satisfait de la manière correcte dont elles fonctionnent.

A l'assemblée générale de vos sociétaires, on a bien voulu me nommer "Patron de la Caisse Populaire de Lévis". Il m'est vraiment agréable d'accepter ce patronage d'une œuvre qui est un honneur et un bienfait pour ma chère paroisse natale et dont les résultats sont de plus en plus favorablement appréciés au Canada et aux États-Unis.

Veillez agréer, cher monsieur Desjardins, l'expression de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

+ L. N. Archevêque de Québec.

LA TRISTESSE DE PIE X

L'Idéal cite ces lignes impressionnantes de M. le chanoine Delfour, dans l'Appel à la France chrétienne :

"On sait qu'au grand Pie IX s'appliquaient les trois mots de la célèbre prophétie de Malachie : Croix de la Croix, Cruz de Cruce. Mais aucun pape, si je ne me trompe, n'eut au même degré que Pie X cette expression de noble et surnaturelle tristesse qui convient au vicaire du Crucifié. D'où vient cette douleur profonde qui emplit les beaux yeux de notre Pape ? D'abord, il est prisonnier dans l'acceptation la plus dure de ce mot, puisqu'une vie trop sédentaire éprouve cruellement sa santé. Mais surtout la flamme ardente qui dévore son cœur de prêtre n'embrasse pas assez, à son gré, les âmes indiffé-

rentes ou rétives ou hostiles. Rien de plus dramatique que cette tête majestueuse de Pie X, et ce regard qui semble s'arrêter au premier plan sur un monde égaré qu'agitent des frémissements impies, et au second plan, sur un ciel lointain où ne monteront pas tant d'âmes perverses dont il a la charge accablante, lui, le Pape. Attitude penchée, visage et regard donnent à qui les observe une sensation intense de Passion. En voyant Pie X, on croit entendre les sanglots divins de la Liturgie catholique, au matin de la Parascève : "Que vous ai-je fait, ô mon peuple ? Vous étiez une vigne magnifique et vous avez été pour moi rempli d'amertume. Je vous ai désaltéré avec l'eau salubre de la pierre et vous m'avez donné du fiel. Je vous ai donné un sceptre royal et vous avez mis une couronne d'épines sur ma tête..."

Et voilà pourquoi, vers ce Pape, vivante et dramatique image du divin Crucifié, montent les louanges de ceux qui croient, qui comprennent la valeur infinie des âmes, et qui, pour employer la langue de l'un des maîtres de la vie mystique, souffrent, comme Hérodée, des choses divines."

Cas de sorcellerie

Enfin voilà l'apparition du bon petit roman canadien à cinq sous.

Il a été imprimé à l'Action Sociale et a pour auteur Jean de la Glebe.

L'auteur dans des pages pleines de verve, dans un style simple et de terroir raconte une bonne histoire canadienne empruntée à la vie de nos paysans.

Il y a de tout là dedans, un peu d'amour, des scènes canadiennes, des portraits de paysans types, un cas de sorcellerie, et surtout en guise de morale une bonne leçon d'hygiène.

Le tout est illustré par des gravures humoristiques.

C'est un ouvrage populaire et qui mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs qui y trouveront tout en se recréant au coin du feu des renseignements judicieux et fort instructifs.

Le Diable est aux vaches ou Un cas de sorcellerie se vend très bon marché. L'exemplaire en librairie 5 sous ; par la poste 8 sous

Prix spécial à la douzaine et au cent. On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux.

EN PASSANT

La famille Rothschild La puissance juive est caractérisée notamment par la fameuse famille Rothschild.

Dans son magistral ouvrage le Manuel de Sociologie catholique, le R. P. Béliot fait l'historique de cette puissante famille :

"Le premier membre marquant de cette famille fut Nathan Meyer Rothschild qui s'enrichit surtout durant les grandes guerres napoléoniennes comme fournisseur de vivres pour l'armée anglaise en Espagne. Il y gagna 30 millions en 8 ans. Selon son historien, en 5 ans il retourna 2 500 fois son capital (Claudio Jannet) Le soir de Waterloo il trouva le moyen d'être informé le premier de la victoire de Wellington, revint rapidement à Londres et y feignit de croire comme tout le monde à la victoire de Napoléon, jouant ostensiblement à la baisse, mais en même temps accaparant, à l'aide d'hommes de paille, le plus de valeurs possible en prévision de la hausse subite et énorme qu'il savait devoir arriver bientôt à la nouvelle du triomphe des alliés. Cette spéculation eut un

succès formidable ; le banquier juif gagna 30 millions en un jour. Dès lors il fut le roi du marché financier. Ses fils se partagèrent l'Europe et la Maison Rothschild eut cinq branches principales : à Londres, à Paris, à Francfort, à Bruxelles et à Vienne."

—o—

Mariages mixtes

D'après le dernier rapport du registraire général de la province d'Ontario sur 7351 catholiques qui ont contracté mariage dans la province, en 1910, 1509 ont fait des mariages mixtes.

"Si l'on soustrait, dit le Devoir, ces 1509 de 7,351, chiffre total des catholiques mariés au cours de l'année, l'on constate que 5,842 catholiques s'étant mariés entre eux, ont ainsi fondé 2,921 foyers catholiques, tandis que les autres ont aidé à créer 1,509 ménages mixtes.

Le chiffre de ces ménages mixtes correspond donc à plus de 50% de celui des ménages exclusivement catholiques.

D'autre part, il est connu que les Canadiens français, non anglicisés, constituent, avec les étrangers, la moitié de la population catholique de l'Ontario, et comme, règle générale, Canadiens français et étrangers catholiques ne se marient qu'avec leurs co-religionnaires, il s'en suit que la grande majorité des catholiques qui contractent des mariages mixtes se recrutent parmi les anglophones.

Le Messenger of the Sacred Heart de New-York disait, dans sa livraison d'août 1905, pages 179-180, que les enfants issus des mariages mixtes dépassent rarement la troisième génération sans avoir abandonné la foi catholique.

Ceci n'expliquerait-il pas ce fait extraordinaire que les catholiques de langue anglaise du Canada, recensement après recensement, et malgré une constante immigration d'Irlande, n'augmentent guère en nombre ?

Et si la conservation de la langue maternelle est, pour les Canadiens français, une sauvegarde contre les mariages mixtes, n'est-il pas de l'intérêt de l'Eglise de faciliter cette conservation ?"

—o—

La méthode Renan-France

M. Cherteston, un écrivain anglais, après avoir lu la Jeanne d'Arc d'Anatole France dénonce dans un solide article la méthode Renan-France qu'il compare à celle de Voltaire.

"Quand un homme de l'école de Voltaire veut discréditer un point ou quelque grand héros religieux, il dit que cette personne-là n'est qu'un sot simplement humain comme on en voit tous les jours ou un mystificateur simplement humain comme on en voit tous les jours. Mais quand un homme comme Anatole France veut discréditer un saint, il décrit ce saint comme une personne appartenant à sa coterie littéraire étroite et maniérée. Voltaire découvrait la nature humaine dans Jeanne d'Arc, bien que ce ne fût que le côté animal de la nature humaine. Mais du moins ce n'était pas spécialement le naturel de Voltaire. Or, M. France découvre le naturel de M. France dans Jeanne d'Arc : toute la froide bienveillance, tout le sentimentalisme dépayse de l'homme de lettres moderne. Il existe un autre livre que celui-ci me rappela soudain très fortement, c'est la Vie de Jésus de Renan. Tous deux sont faits exactement dans la même intention : avec l'idée que, si l'on n'attaque pas le christianisme, on peut, du moins, le prendre sous sa protection.

"Et je dois dire que la méthode

historique me paraît excessivement déraisonnable. Je ne connais pas l'histoire, mais je connais bien la raison aussi bien qu'Anatole France. Et s'il y a quelque chose d'irrationnel, c'est bien, il me semble, la méthode Renan-France [appliquée aux histoires miraculeuses.

"La méthode Renan-France consiste simplement en ceci : on explique des histoires surnaturelles qui ont quelque base, tout bonnement en inventant des histoires naturelles qui n'ont pas de base."

—o—

La loyauté et la diversité des langues

Dans un récent discours à Regina, Mgr Mathieu a démontré qu'il n'était pas nécessaire de parler la seule langue anglaise pour être loyale à l'Angleterre :

"Voyez, dit-il, l'Empire britannique ! A l'ouest, dans l'Ecosse, la gaélique est pratiquement la seule langue en usage ; est-ce que ces Ecossais sont moins loyaux que les Irlandais de langue anglaise !

Dans le pays de Galles, on parle également deux langues ; est-ce que ces Gallois sont moins loyaux que les citoyens d'Angleterre ? Dans les îles de La Manche, le français domine et nulle part vous ne trouverez de plus fidèles sujets britanniques.

Dans la province de Québec, le français est à peu près la seule langue, mais je puis vous assurer que nulle part ailleurs la loyauté à l'Angleterre n'y est mieux observée.

Il y a cinquante ans, lorsque les évêques de la province de Québec résolurent d'établir une université, lord Elgin consentit à leur venir en aide. Savez-vous quels furent les deux motifs que ce gouverneur distingué invoqua auprès du gouvernement anglais et protestant de la Mère-Patrie ? Il s'agissait d'obtenir une charte aux pouvoirs aussi étendus que possible. Il dit à ses concitoyens qu'il voulait établir une université afin de procurer à nos enfants catholiques et canadiens-français une bonne éducation nationale et religieuse. Cet Anglais savait que plus nous serions attachés à notre foi et à notre race, plus nous serions fidèles au drapeau anglais."

—o—

On veut salir le prêtre

On connaît l'affaire d'Ignornay :

"Un vieux sacristain est assassiné. Un policier affirme aussitôt que c'est son curé qui a fait le coup, pour voler. La présomption était terrible : en faisant l'absoute le prêtre avait pâli, comme avait pâli le Frère Flamidien en présence du cadavre que le juge d'instruction de Lille faisait miroiter au réflecteur. Aussitôt on s'empare de la personne du curé et on le claquemure.

Cependant le prêtre fournit l'emploi de sa journée quart d'heure par quart d'heure au moment du crime, les témoins attestent la vérité de sa parole. On ne le croit point ou on feint de ne point le croire. Ne fallait-il pas faire diversion à un autre scandale, celui que la police et tout le monde gouvernemental connaissent depuis des années, mais qu'ils se gardaient bien de troubler ?"

Heureusement les assassins arrêtés par hasard font des aveux.

Voici comment un confrère raconte la scène des aveux et le pardon du vieux curé :

"Après l'aveu du meurtrier, Mtre Duraud, son avocat, lui dit d'une voix tremblante d'émotion :

"Ce n'est pas tout, Leroux : maintenant, demandez pardon à M. le curé de tout le mal que vous avez fait."

Le misérable fit quelques pas vers l'abbé Laroue et, tombant à genoux, fit le signe de la croix, en balbutiant :

— " Je vous demande pardon, monsieur le curé ! "

Le bon abbé, devant l'attitude humble et défaite du soldat, ne put retenir ses sanglots. Il mit doucement sa main sur l'épaule de Leroux, qui se prit à trembler, et, tout tendrement, lui dit :

— " Oui, Leroux, toi que j'ai connu tout petit, je te pardonne, ainsi qu'à Grillolet. "

Et au son de cette voix si douce, Leroux s'effondra. "

—o—

M. Verville et la Révolution

" M. Verville, dit la Croix, au cours d'une conférence, où l'inexactitude n'est pas le moindre défaut, faite lundi devant un groupe d'ouvriers, à Montréal, a répété, après un autre, que les trusts des blés avaient précipité la révolution française. Mais M. Verville s'est bien gardé de dire—ce qui aurait été plus exact—que c'est la franc-maçonnerie qui a couvé, nourri et soutenu cette révolution. "

—o—

Ceci s'est passé en Angleterre La Croix de Paris raconte qu'un marin de la flotte anglaise, nommé Manning, en réforme depuis deux ans, vient de mourir, à Chatham, d'une embolie. Il servait, il y a deux ans, sur le cuirassé *Cornwallis*, lorsque, par suite d'un accident en service commandé, il eut l'épine dorsale brisée. Très bien soigné, il put vivre bien qu'estropié. Catholique fervent, il exprima, à l'hôpital, le désir d'aller à Lourdes pour obtenir sa guérison.

S' imagine-t-on le rire, le haussement d'épaules d'un de nos ministres devant une telle demande ? C'est toute la réponse qu'aurait eue un marin français.

L'amirauté britannique se montra tout autrement respectueuse des croyances. Bien que composée de protestants convaincus, elle accorda à Manning la somme nécessaire à son voyage. "

—o—

La leçon d'un protestant C'est M. Beck, ministre protestant de l'Instruction publique de Saxe, qui vient de donner cette leçon.

" Le gouvernement, a-t-il dit, est fermement et unanimement décidé à conserver au peuple la religion, la foi et la morale chrétienne. Cela n'est possible que par le maintien absolu de l'enseignement confessionnel. Aussi, la nouvelle loi scolaire, qui va être soumise aux Chambres, a pour base le caractère confessionnel de l'école. "

" Il ne doit y avoir aucune contradiction dans l'enseignement religieux, entre l'Eglise et l'école. Cet enseignement doit être en tous points conformes aux doctrines de l'Eglise, qui nous disent que le Christ est fils de Dieu et notre Sauveur. Cet enseignement ne peut être donné aux enfants protestants que par des croyants protestants, aux enfants catholiques, que par des organes reconnus de l'Eglise catholique. "

" En tout cela, concluait M. Beck, je me rallie entièrement aux théories énoncées, à la Chambre Haute, par Monseigneur l'évêque de Saxe, qui a affirmé que les instituteurs catholiques se placent absolument sur le terrain de l'Eglise catholique, ce dont je les félicite. "

Combien de nos législateurs prétenus catholiques, ajoute un confrère auraient le courage d'en faire autant ?

Voulez-vous devenir un apôtre des Caisses Populaires, lisez et faites lire le *Catéchisme* de J. P. Lefranc. 10 sous en librairie ; 12 sous par la malle.

—o—

Pour vous Mesdames

Le R. P. C. Doyon, O. P. vient de mettre en brochure toute une série d'articles antialcooliques fort instructifs qu'il a dédiés aux femmes canadiennes, " aux femmes de son pays, afin qu'elles sachent mieux garder l'honneur de nos familles, et la génération de demain saine et vigoureuse, en la pré-servant de l'alcoolisme sous toutes ses formes. Connaître le danger, ajoute l'auteur dans sa dédicace, est la première condition pour le combattre avec succès. "

Il faut donc lire l'ouvrage antialcoolique du P. Doyon. Dans moins de 200 pages il a entassé une foule de récits intéressants et des renseignements utiles. Voici les titres de quelques-uns des chapitres de cette brochure : *Boissons, Poison ; L'ignorance criminelle ; Le préjugé ; L'hérédité ; La fée verte ; La lutte sociale ; Le rôle de la femme ;* etc.

On peut se procurer l'ouvrage du R. P. Doyon en s'adressant à la *Propagande des Bons Livres*.

L'unité, 25 c. franco, cartonné ; 30 c. franco, relié.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisses Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caisses populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

NOTRE DÛ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La *Vérité* n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire face assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal.

—o—
Demandez *Un cas de sorcellerie ou Le diable est aux vaches* ; par la malle 8 sous.
La *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*.

En vente à la " Propagande des Bons Livres "

(: o :)

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

Apostolat en Afrique.

En vente au profit des œuvres des Sœurs Blanches d'Afrique. 20 cts en librairie, 25 cts franco.

La Croix Noire.

Statuts et règlements de la société de tempérance pour le diocèse de Québec. 10 sous l'unité.

Un Cas de Sorcellerie (ou le diable est aux vaches) par Jean de la Glèbe.

Petit roman canadien. 5 sous en librairie ; 8 sous par la poste.

Le Frère Didace Pelletier, récollet, par le R. P. Odoric M. Jouve, O.F.M.

Magnifique ouvrage historique, très documenté et illustré. 450 pages. En librairie 75 cts — Franco 85 cts.

Le Catechisme des Caisses Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

La lutte antialcoolique. Simples articles par le R. P. Doyon, O. P.

Cartonné 20 cts en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco.

Bas les Masques.

Etude antimaçonnique par le R. P. Couet, O. P. 6 sous franco.

Aux Vieux Pays.

Impressions et souvenirs de voyage par l'abbé H. Cimon. 60 sous franco.

Le Manuel des Parents chrétiens, l'abbé Alexis Mailloux.

Broché 40 c. en librairie ; 45 c. fr.

LE CATECHISME EN IMAGES, 70 gravures en noir, avec l'explication de chaque tableau en regard. En librairie, l'unité 40 cts ; franco 55 cts.

Ces tableaux en noir sont la réduction des 70 chromolithographies du grand catéchisme en images, mesurant 0m 48 x 0m 66.

TOKUTOMI KEMJIRO, Plutôt la mort. Romans Japonais. 50 cts. — 55 cts franco.

LE MARQUIS DE MONTCALM, par Thomas Chapais. En librairie, \$1.50 ; \$1.70 franco.

Nouvelle Bibliothèque pour tous

PAGES D'ART CHRETIEN, par Abel Fabre. En librairie 25 cts. Franco 30 cts

(Ouvrages de l'abbé Th. Moreux.)

OU SOMMES-NOUS ?

QUI SOMMES-NOUS ?

D'OU VENONS-NOUS ?

QUELQUES HEURES DANS LE CIEL

LA COLOMBE DE RUDSAY-MANOR, par M. Delly.

QUELQUES BRAVES GENS, Jean Viola.

En librairie, l'unité 25c. Franco 30c.

(Ouvrages de Pierre l'Ermite.)

LA GRANDE AMIE

LE SOC.

LISEZ-MOI ÇA !

LE GRAND MUFFLO.

LES DEUX MAINS.

TOUJOURS ELLE !

ET ÇA ?

ET DE QUATRE !

Livres pour tous

EN 1815. Ernest Daudet.

APRES L'OPTION (Roger Duguet).

ALAIN ET VANNA. M. Reynès Monlaur.

Edition populaire très bien illustrée. En librairie l'unité 25 cts, franco 30 c.

CEUR MAGNANIME, Rose de Provence.

Roman canadien, 20 c. en librairie 25 c. franco.

DIVERS

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ REVELEE, abbé A. Magnan..... 25 cts

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA, J. P. Tardivel..... 10 cts

NOTES DE VOYAGE, J. P. Tardivel..... \$1.00

MÉLANGES II: J. P. Tardivel, 1.00

MÉLANGES III " 75 cts

VIE ET TRAVAUX DE J. P. TARDIVEL, Mgr Fèvre. 55 cts

L'EGLISE CATHOLIQUE AU CANADA, R. P. Alexis. 12 cts

LA FOI DE NOS PÈRES, Mgr Gibbons..... 40 cts

LE MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE..... 10 cts

La Propagande des Bons Livres Bureaux de la " Vérité " près Québec